



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE-D'ACTON

**Extrait du procès-verbal de la session régulière tenue le 6 octobre 2014 à laquelle sont présents Messieurs Pier-Hugo Chagnon, Jean Collard, Roger Collard, Patrick Salvas, Eric Laforge et Pierre Laflamme formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire André Fafard.**

**Madame Guylaine Bourgoïn, gma, directrice générale et secrétaire trésorière, est aussi présente.**

140-14

**DEMANDE D'APPUI DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES**  
**« SAUVONS POSTES CANADA - NON AUX COMPRESSIONS »**

**ATTENDU QUE** Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

**ATTENDU QUE** Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

**ATTENDU QUE** la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

**ATTENDU QUE** Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Nazaire d'Acton écrit à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

qu'il soit aussi résolu que la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

**COORDONNÉES** : Envoyez votre résolution à : Madame Lisa Raitt, ministre des Transports, Place de Ville, Tour C, 29<sup>e</sup> étage, 330, rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1A 0N5.


Veuillez également envoyer une copie de votre résolution à :

✓ Monsieur Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, 377, rue Bank, Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Votre députée ou député fédéral. Vous pouvez obtenir son nom et ses coordonnées en appelant sans frais au 1-800-463-6868 ou en consultant le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :  
[www.parl.gc.ca/Default.aspx?Language=F](http://www.parl.gc.ca/Default.aspx?Language=F).

Monsieur Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités, 24, rue Clarence, Ottawa (Ontario) K1N 5P3

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**  
Le 15 octobre 2014

  
Guylaine Bourgoïn, GMA  
directrice générale et secrétaire trésorière

N.B. Le texte du procès-verbal est sujet à l'approbation du Conseil.